

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DU DEVELOPPEMENT

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



BURKINA FASO

-----  
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 26 DEC 2019

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES  
RELATIONS PUBLIQUES

## COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

L'engagement de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement d'accompagner les contribuables par le rapprochement des services de son département desdits contribuables se traduit aujourd'hui par l'opérationnalisation de la Direction des Moyennes Entreprises du Centre III qui a une compétence territoriale sur les secteurs 7 à 20 et 34 à 40 de la Commune de Ouagadougou et des communes rurales de Pabré et de Tanghin Dassouri.

Pour ce faire, Le Directeur Général des Impôts a le plaisir d'informer l'ensemble des contribuables relevant des secteurs sus-cités et qui accomplissaient précédemment leurs obligations fiscales dans les Directions des Moyennes Entreprises des Centres I et II, de l'ouverture prochaine de la **Direction des Moyennes Entreprises du Centre III**.

Par conséquent les contribuables concernés seront invités bientôt à s'adresser à cette nouvelle Direction sise à **l'immeuble R+3 juste avant la station Shell sur la route de Kamboinsé** pour accomplir leurs obligations fiscales.

**La DGI au cœur du développement économique et social du Burkina Faso.**



P. le Directeur général des impôts,  
la Directrice générale adjointe

**Brigitte SAMMA / YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre National*